

Dîner des Chefs à la Maladrerie Saint-Lazare

Dimanche 21 mai, à partir de 18 heures, un Dîner des Chefs est proposé à la Maladrerie Saint-Lazare dans le cadre de la célébration du Label « Gastronomie Européenne » qui a été attribué cette année à la région Hauts-de-France.

Dans la dynamique du Label « Gastronomie Européenne 2023 », les Jeunes restaurateurs (JRE-France), l'Office du Tourisme de Beauvais et la Maladrerie Saint-Lazare s'associent autour de l'ambition d'un « Dîner des Chefs » organisé au sein de ce site patrimonial emblématique du Beauvaisis.

Pour cette soirée, six chefs membres du réseau JRE proposeront de sublimer les produits du terroir en créant un menu d'exception. Ainsi, ils revisiteront des classiques et/ou en cuisineront les légumes anciens et les plantes aromatiques cultivées dans le jardin de la Maladrerie. L'initiative permet de valoriser non seulement la beauté de ce site mais aussi de renforcer le tourisme gastronomique sur le territoire en présentant le travail des jeunes chefs de la région. Sur les six chefs qui sont invités à présenter leurs créations, cinq viennent de la région nord-ouest : Sylvain Belouin (Pornic), Benjamin Delpierre (Wimereux), David Goerne (Rives en Seine), Kévin Giliams (Croissy-Beaubourg), Alex Montois (Lille) et Allan Castellote (Beauvais) qui coordonne l'ensemble du projet sur site.

Avec cette démarche autour du mieux-manger et de l'excellence, le « Dîner des Chefs » vise, enfin, à valoriser nos produits locaux et à promouvoir des valeurs fortes comme l'hospitalité, la convivialité, la créativité et le partage.

Programme de cette soirée d'exception

Pour cette soirée, les visiteurs seront accueillis à partir de 18 heures à la Maladrerie Saint-Lazare où ils seront invités à visiter ce haut lieu patrimonial et culturel, ainsi que son jardin médiéval, avec un guide amoureux des plantes. A 19 heures, les convives rejoindront la sublime grange du 13^{ème} siècle où les chefs cuisineront en public en sublimant les produits du terroir autour d'un cocktail gastronomique unique créé sur place. Une expérience gustative exceptionnelle à vivre dans une ambiance musicale, au cœur d'un site historique remarquable.

Pour y participer, rendez-vous sur le site des Jeunes Restaurateurs Européens : jre.eu/fr/events/diner-des-chefs.
Tarif : 60€/personne.



Dimanche 21 Mai 2023
Maladrerie Saint-Lazare
203 rue de Paris, Beauvais (60)
A partir de 18H

Dîner cocktail gastronomique préparé et animé par 6 Jeunes Chefs membres du réseau JRE

Visite du site historique et de son jardin
Concert et autres surprises



Tarif 60€
Information et réservation
www.jre.eu/fr/evènements



Habitants du Beauvaisis, partagez VOTRE recette !

Laissez libre court à votre créativité culinaire et partagez dès maintenant vos plus belles réalisations ! Qu'elles soient sucrées, salées, locales, familiales, classiques ou modernes, n'hésitez plus et entrez dans l'histoire de la cuisine des Hauts-de-France.

Envoyez-nous votre recette à contact@visitbeauvais.fr

Vacance marginale dans les zones d'activité économique



La Communauté d'Agglomération du Beauvais a réalisé un inventaire de ses zones d'activité d'intérêt communautaire. Les résultats révèlent un faible taux de vacance qui témoigne de l'attractivité de notre territoire.

La réalisation d'un inventaire des zones d'activité économique d'intérêt communautaire est une nouveauté introduite par la loi Climat et Résilience, qui a pour finalité d'évaluer leur taux de vacance.

Dans le Beauvaisis, il a porté sur 19 zones réparties sur 7 communes : Allonne, Auneuil, Beauvais, Crèvecœur-le-Grand, Therdonne, Tillé et Troissereux.

Les résultats démontrent que la vacance totale est très faible (0,8% des unités foncières en nombre et 0,4% en surface). Seules 2 zones sont concernées par de la vacance : la ZAC de Ther (Beauvais/Allonne) et la ZAE de la Vatine (Beauvais/Therdonne).

Ces résultats positifs sont concordants avec la nature du territoire de l'Agglo du Beauvaisis : un bassin économique dynamique avec une offre de près de 50 000 emplois.

Ce faible taux de vacance justifie aussi pleinement les projets engagés de longue date par la communauté d'agglomération pour le développement de nouvelles zones dont notre territoire a besoin afin de continuer à créer de l'emploi, et tout particulièrement avec la zone Novaparc.